

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET
AKONO

PREFECTURE DE NGOUMOU

SERVICE DES AFFAIRES
ECONOMIQUES ET FINANCIERES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

CENTRE REGION

MEFOU AND AKONO
DIVISION

NGOUMOU DIVISIONAL OFFICE

ECONOMIC AND FINANCIAL AFFAIRS
SERVICE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/J12/SAEF/CDPM/2026 DU 03/08/2026
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION
DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION DE BASE DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU
CENTRE.**

ADDITIF RECTIFICATIF N°004/AR/J12/SAEF/2026

Le Préfet du Département de la Mefou et Akono, Autorité Contractante, informe les différents soumissionnaires que, suite à la mise à jour de la plate COLEPS, à la difficulté de mettre en ligne l'appel d'offres ci-dessus mentionné et en application de la lettre de régulation de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), certaines dispositions du Dossier d'appel d'offres ci-dessus mentionné sont modifiées ainsi qu'il suit :

AVIS D'APPEL D'OFFRES ET REGLEMENT PARTICULIER D'APPEL D'OFFRES:

I- CRITERES ELIMINATOIRES :

AU LIEU DE :

Absence de Caution de soumission timbrée au tarif en vigueur accompagnée du récépissé de consignation de ladite caution à l'ouverture des offres.

LIRE :

Absence de Caution de soumission accompagnée du récépissé de consignation de ladite caution à l'ouverture des offres.

II- REMISE ET PRESENTATION DES OFFRES :

AU LIEU DE :

Les offres devront être transmises par le soumissionnaire en ligne sur la plateforme COLEPS au plus tard **le 01/09/2026 à 12 heures** et à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics placée auprès du Préfet du Département de la Mefou et Akono. Par ailleurs, Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées sur clé USB ou CD/DVD, devront être transmises sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « **copie de sauvegarde** » et les références de l'appel à consultation des Entreprises dans les délais impartis.

LIRE :

Les offres devront être transmises par le soumissionnaire en ligne sur la plateforme COLEPS au plus tard **le 15/09/2026 à 12 heures** et à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics placée auprès du Préfet du Département de la Mefou et Akono. Par ailleurs, Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées sur clé USB ou CD/DVD, devront être transmises sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « **copie de sauvegarde** » et les références de l'appel à consultation des Entreprises dans les délais impartis.

II- Ouverture des plis :

AU LIEU DE :

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle des Conférences de la Préfecture de Ngoumou, le **01/09/2026 à 13 heures 00 minute précises**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de Ngoumou, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

LIRE :

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle des Conférences de la Préfecture de Ngoumou, le **15/09/2026 à 13 heures 00 minute précises**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de Ngoumou, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

I- ARTICLE 8 :

LIRE :

L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) est destinataire des ordres de service.

BORDERAU DES PRIX UNITAIRES :

AU LIEU DE :

Peinture de marque « PANTEX ».

LIRE :

Peinture de marque PANTEX ou l'équivalent.

NB : LE RESTE SANS CHANGEMENT

Ngoumou, le **31 AOUT 2026**

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA
MEFOU ET AKONO**

(Autorité Contractante)

Ampliations:

- ✓ CCR/ARMP-C/YDE
- ✓ PDT/CDPM ;
- ✓ DD/MAP/MAK ;
- ✓ C HRONO/ARCHIVES.



Pour continuité du service
Pour le Préfet et par Délégation
Mouiche Ngamie